



## CONSEIL DE QUARTIER

Quartier Nord

**Jeudi 26.09.13**

Direction des Vies Participatives - Rédaction MM

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Élus municipaux** : Hüseyin YILDIZ (Co-Président Élu), Jacques TAPIN (Adjoint au Maire), Sylvette RIMBAUD (Conseillère Municipale).

**Membres conseil de quartier** : François AIRAULT, Jean-Philippe ARNAUD, Gérard BENAY, Solange CHARLOT, Elisabeth DELIRY, Alain HENRION, Roland JOUANNETAUD, Jean-Pierre MERIGEAUD, Jacques MORISSET, Isabelle RADUREAU, Hocine TELALI (Co-Président Habitant), Monique TROUVE, François VIALA.

**Excusés** : René BADOT, Grégory BELY, Eve-Rose DESWARTE, Denis-Romain DUBUIS, Annie FORNES, Roselyne MATHIEU, Sébastien NAU, Jean-Pierre OLIVIER, Fatima REIS, Daniel ROUYEZ.

**Agents municipaux** : Bénédicte GABRIEL et Marc MONNERIE (Vies Participatives-Ville de Niort).

**Public** : 10 personnes

#### • **Ouverture de la séance : 18h30**

H.YILDIZ, Co-Président élu, souhaite la bienvenue à l'ensemble des conseillers.

Le Co-Président élu énumère l'ordre du jour :

1. Point sur les dossiers en cours,
2. Temps d'échanges et de débat entre conseillers de quartier,
3. Repas partagé.

#### **1. Point sur les dossiers en cours**

##### Travaux en cours

M.MONNERIE (DVP – Ville de Niort) rappelle tout d'abord les travaux en cours :

- Rue d'Antes (Bel Air – Petit Vigneau) : travaux fin septembre,
- Chemin du IIIème millénaire rue d'Antes (Fief Morin – Brassens) = travaux en septembre,
- Rue Sarrazine (section devant le parking du Conseil Général) = travaux SEV/VDN fin octobre,
- Bas de la rue d'Antes = mobilier posé début octobre et plantations faites pendant l'hiver,
- Liaison piétonne Espinassou = travaux en novembre/décembre,
- Rue du Château menu = travaux en octobre/novembre.

Pas de remarques particulières de la part des conseillers de quartier. Les projets avancent, ce qui est une bonne nouvelle. Un conseiller de quartier tient juste à rappeler la demande concernant « le fil d'eau » au niveau des chicanes de la rue Château Menu. L'idée est d'éviter de retrouver les mêmes difficultés rencontrées avec les chicanes rue de la Mineraie qui, en cas de forte pluie, peuvent bloquer ponctuellement l'écoulement des eaux.

### Projets aboutis niveau concertation

Un point est ensuite réalisé sur les projets qui ont fait l'objet d'une concertation aboutie et qui peuvent passer en phase « travaux ».

#### Traversée avenue de Paris :

- > Comptages vélos/piétons réalisés en juin,
- > Réunion de concertation avec les riverains et les conseillers de quartier le mardi 25/06,
- > Validation du projet d'aménagement Ville/CAN.

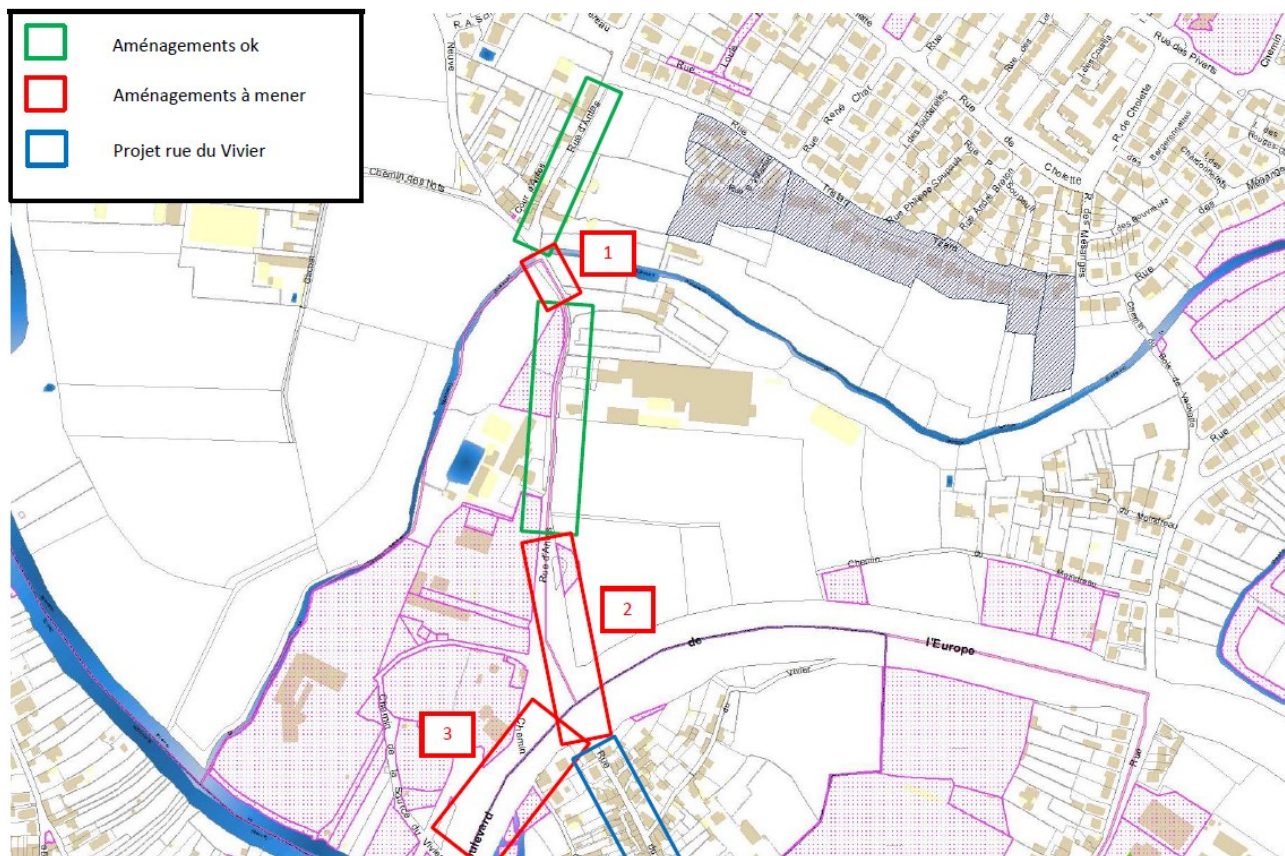
Le projet d'aménagement est validé avec continuité piétonne/cycles côté impair (passage sécurisé sous le pont), suppression du passage actuel, création de deux connexions impair/pair sur l'avenue de Paris côté Centre-Ville (un passage piéton et un escalier), reprise trottoir côté rues Newton/Fontenelles. Des crédits sont alloués. Les travaux devraient se tenir début 2014.

#### Rue du Vivier :

- > Diagnostic sur site réalisé le jeudi 21/03,
- > Réunion de concertation avec les riverains et les conseillers de quartier mercredi 11/09,
- > Validation du projet d'aménagement Ville.

Le projet d'aménagement est validé avec continuité piétonne sur l'ensemble de la rue. Création obligatoire de deux traversées pour avoir un trottoir aux normes, repositionnement du stationnement afin de fluidifier les flux et reprise du carrefour au sud de la rue. Les crédits nécessaires aux travaux ne sont pas encore alloués et seront proposés au budget 2014.

#### Liaison bas Antes – rue Vivier :



Constat est fait qu'il manque des liaisons entre deux projets importants suivis dernièrement par le conseil de quartier Nord : le bas de la rue d'Antes et la rue du Vivier. En effet, comme on peut le voir sur le plan ci-dessus, trois sections à traiter sont identifiées.

La première concerne le passage après le pont du Lambon où une partie d'enrobé n'est pas refaite et où le trottoir est manquant, obligeant les piétons à descendre sur la route. Cette section est liée à la parcelle voisine où la CAN va mener des travaux avec la création d'un bassin d'orage. Les travaux de continuité piétonne, de reprise d'enrobé et de reprofilage de la chaussée seront menés après les travaux de la CAN, en 2014.

La seconde section est importante car elle doit permettre de relier les projets du Bas de la rue d'Antes et la rue du Vivier. Celle-ci se situe en face de l'entrée du SEV et sera complètement transformée à terme avec suppression de l'imposant îlot actuel. Cependant, ce projet est contraint techniquement et réglementairement avec la loi sur l'eau et le périmètre de protection rapprochée de la source. D'ici là, il faut donc travailler une solution à court terme et à faible coût.

La dernière section concerne l'alternative à la fermeture du chemin de la source du Vivier. Pas d'échéance sur ce dossier mais une alternative est à trouver au cas où. Les conseillers de quartier Nord avaient proposé de créer un cheminement en pied de boulevard, hors PPI (périmètre de protection immédiat). Le bureau d'études propose de partir de cette proposition et de retravailler la section située de l'autre côté du boulevard avec : reprise de la montée en enrobé calcaire et réflexion sur la création d'un platelage bois à travers bois et canaux pour relier le chemin du Pissot. En cours d'études.

### Groupes de suivi de projet

Il est ensuite proposé de faire un point sur les dossiers qui sont à travailler car non aboutis niveau concertation. Pour ces projets, il est proposé de constituer des groupes de suivi de projet afin d'avancer pendant les mois à venir (et donc d'ici le renouvellement des conseils de quartier l'année prochaine). Ces groupes seront directement animés par le service « conseils de quartier » et le coordinateur référent.

# Rue du Moulin à Vent (sécurisation déplacements) : Une première approche a été réalisée, grâce au travail de qualité de l'association du Moulin à Vent, lors de la réunion du 25/06 dernier. Un travail doit être poursuivi : visite sur site avec commission « espaces publics » du CQ Nord, représentants de l'association et services de la Ville, réunion de concertation avec les riverains...  
> Un groupe de suivi de projet est constitué.

# Jardins partagés aux Brizeaux (lien social) : Travail complexe à mener avec les acteurs du micro quartier : EHPAD, groupe scolaire, CSC, village seniors... La partie aménagements est à travailler mais aussi la partie fonctionnement. Il est proposé de s'appuyer sur la commission « lien social » pour travailler l'espace arrière de l'EHPAD et voir comment ce dernier pourrait contribuer à améliorer le lien social et intergénérationnel dans le quartier.  
> Un groupe de suivi de projet est constitué.

# Terrains de boules à Cholette et Surimeau (cadre de vie) : Demande de l'association de Surimeau à la base avec proposition de créer un terrain de boules sur le micro quartier. Les services techniques proposent d'en créer un à Surimeau et un à Cholette. Des sites ont été répertoriés. A travailler avec le conseil de quartier et les riverains mitoyens des différents sites.  
> Un groupe de suivi de projet est constitué.

### Propositions de fiches bleues

Deux propositions de fiches bleues pour ce conseil de quartier :

# Parc des Brizeaux : Repositionnement du mobilier urbain situé à proximité de la nouvelle aire de jeux des 8/12 ans créée en début d'année. Une fiche bleue est signée par les Co-Présidents et une visite sur site sera organisée avec l'association des parents d'élèves (APE) et les services techniques de la Ville.

# Rue Sarrazine : Demande ancienne du conseil de quartier qui a trouvé un écho sur un point en particulier : assurer une continuité piétonne entre le bois de Vachette et Espinassou/Coubertin. Pour rappel, cette demande venait notamment de l'APE de Coubertin. Ainsi, il est proposé d'élargir le trottoir entre l'impasse et le chemin du Moindreau et de créer un passage piéton afin de permettre la traversée au niveau du n°92. Coût des travaux : 23 500€. Une fiche bleue est signée par les Co-Présidents.

### Point budget 2013 (crédits d'investissement du CQ Nord)

Complément projet bas rue d'Antes	30 000€
Rue d'Antes (Bel Air/Vigneau)	6 000€
Terrain Brizeaux - marquage	1 400€
Liaison arrière Espinassou	15 000€
Rue Château Menu	24 000€
Rue Sarrazine (Moindreau)	23 500€
<b>TOTAL</b>	<b>99 900€</b>

### Les foulées de Cholette/Surimeau 2013

Pour rappel : course ce dimanche avec le départ devant l'école de la Mirandelle à 10h ! Cette année est un peu particulière car c'est la 15<sup>ème</sup> édition. Le conseil de quartier Nord a fortement participé au financement de cette action « quartier » et, par ailleurs, de nombreux signaleurs font également partie du conseil. Une partie du difficile parcours, réputé chez les participants, a été modifié. Le conseil de quartier Nord soutient l'évènement via ses crédits de fonctionnement avec l'achat des cadeaux (floqués Conseil de quartier) offerts aux coureurs en fin de course.

A noter qu'une initiation est proposée aux enfants dans la matinée. Pour l'occasion, les quatre APE du quartier ont été mobilisées et ont communiqué auprès des parents. Ce sont près de 100 enfants avec leurs baskets qui sont attendus dans la matinée, une vraie réussite !



### Cartographie des réalisations 2009/2014

Proposition émise par les Co-Présidents du conseil de quartier afin de permettre de « prendre de la hauteur » et de constater les réalisations effectuées depuis ces dernières années. Cette initiative est d'autant plus intéressante sur le quartier Nord, qui est composé de plusieurs micro-quartiers. Ce qui en fait vraiment sa spécificité. Au total, 95 fiches bleues auront été signées sur les deux mandats par le conseil de quartier Nord. Il est proposé de revenir sur une trentaine de projets emblématiques. Ci-dessous la carte projetée lors du conseil :



## Suivi des commissions

### # Commission « lien social » :

Le référent de la commission indique que les membres ont des projets pour 2014, projets qu'il s'agit de faire avancer.

- ✓ L'idée d'un carnaval réunissant les 4 APE a été émise. Suite au succès de la mobilisation des APE du quartier pour les foulées de Cholette/Surimeau 2013, c'est dans la continuité.
- ✓ La commission souhaite initier une démarche sur les Sablières, micro quartier méconnu du quartier Nord où des travaux lourds vont être menés par Habitat Sud Deux-Sèvres : démolitions, reconstructions, déménagements, relogements... C'est une petite cité entière qui va changer de visage. Ne serait-il pas intéressant de travailler sur la mémoire des habitants de cette cité dont certains s'y sont installés il y a plus de 40 ans ? Le CSC Grand Nord pourrait être un partenaire de premier choix pour mener une action en binôme CSC/CQ. L'objectif est aussi d'accueillir les nouveaux habitants de ce quartier dans les meilleures conditions.
- ✓ La commission travaille un autre projet : la mise en place d'un petit marché de producteurs sur le parking des Brizeaux, deux fois l'année. Une AMAP est déjà active à proximité, dans la maison de quartier situé dans le parc. Il s'agirait de s'appuyer sur elle et son réseau pour mettre en place cette action. La partie réglementation est au cœur de la démarche. A noter qu'une action similaire est déjà menée avec succès depuis quelques années sur le quartier de Souché, dans ce cas à l'initiative du conseil de quartier.
- ✓ Dernier point : la commission est missionnée sur le groupe de suivi de projet des jardins partagés des Brizeaux.

### # Commission « espaces publics » :

Le référent de la commission indique que plusieurs projets suivis par la commission ces derniers mois ont abouti ou vont aboutir : avenue de Paris, rue Château Menu, bas de la rue d'Antes, rue du Vivier, parc des Brizeaux...

Quelques dossiers sont encore à mener via les groupes de suivi de projet : rue du Moulin à Vent (qui est la priorité) et les terrains de boules Cholette/Surimeau.

Enfin, les membres de la commission souhaitent faire avancer un dossier qui sera prioritaire sur le mandat à venir du nouveau conseil : la création du cœur de quartier de Cholette avec le retrait du circuit de micro-voitures et son remplacement par une aire de jeux et de convivialité à proximité de la maison de quartier.

**La séance ouverte au public est clôturée à 21h00**

\*\*\*\*\*